



**PRÉFÈTE
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Flash info Élus

24 août 2021



Point d'étape sur la crise sanitaire et la vaccination en Indre-et-Loire

La situation épidémiologique en Indre-et-Loire nécessite de maintenir la plus grande vigilance :

Si l'Indre-et-Loire reste à des taux d'incidence bien inférieurs à ceux rencontrés dans d'autres territoires, le département a connu une dégradation de ses indicateurs épidémiologiques tout au long de l'été :

- Au 19 août, en Indre-et-Loire, le taux d'incidence est de **122,2/100.000 habitants et le taux de positivité atteint 2,20 %**. Pour mémoire, au démarrage des congés scolaires au 7 juillet dernier, l'incidence était de 13,20/100 000 habitants et le taux de positivité de 0,70 %.
- **Ce constat est accentué sur la Métropole** avec un taux d'incidence de 157,8 cas / 100 000 habitants et un taux de positivité de 2,50 %, contre 18,7/100.000 habitants et 0,90 % au 7 juillet dernier.
- Face à la crise sanitaire, la mobilisation des professionnels soignants est constante. En parallèle, 33 121 tests ont été réalisés la semaine du 10 au 16 août 2021 (RT-PCR et antigéniques) dans le département, un record depuis le début de la crise sanitaire.
- Le variant « delta » est majoritaire à plus de 95 %.

La vaccination continue à se déployer activement :

La campagne de vaccination a continué à se déployer activement tout au long de l'été, grâce à la mobilisation des professionnels de santé, des collectivités locales et des bénévoles, et ce malgré la période des congés scolaires :

- **Depuis les annonces du président de la République le 12 juillet dernier, les centres ont été fortement mobilisés** et des créneaux supplémentaires ont été ouverts massivement pour faire face à la demande supplémentaire
- Signe de cette mobilisation continue, le cap symbolique de la 800 000^e injection a été franchi ce 22 août 2021.

Grâce à cette poursuite de l'effort estival, au 22 août 2021 :

- **74 % de la population générale du département a bénéficié d'une première injection** et 65 % dispose d'un schéma vaccinal complet.
- Au sein de la seule population adulte (18 ans et +), ces taux montent à 87 % de primo injections et 78 % ont un schéma vaccinal complet.
- **Sur la population éligible à la vaccination (les 12 ans et +), ces taux sont de 85 % de primo-injections** et 75 % de schémas vaccinaux complets.
- Pour les primo-vaccinations ou comme les schémas complets, l'Indre-et-Loire se situe à +3 points au-dessus de la moyenne nationale.

Le renforcement de la vaccination des 12-17 ans constitue une priorité nationale :

En cette fin de mois d'août 2021, la mobilisation des pouvoirs publics restent constante. A ce titre, la vaccination des 12-17 ans constitue une priorité pour accroître la protection vaccinale de l'ensemble de la population et lutter contre la progression de l'épidémie.

Ainsi, le taux d'incidence est fortement remonté chez les 10-19 ans, passant de 12/100.000 habitants au début des congés scolaires à 175/100,000 habitants à la mi-août 2021. Il s'agit du 3^e taux d'incidence le plus élevé dans le département, après les 20-29 ans (259/100.000) et les 30-39 ans (181/100.000).

La tranche d'âge des 12-17 ans a pleinement bénéficié de la mobilisation estivale : éligibles à la vaccination depuis la mi-juin uniquement, 60 % des 12-17 ans sont déjà primo-vaccinés et 37 % bénéficient d'un schéma complet.

La Préfecture, l'Éducation Nationale et l'ARS lancent donc un dispositif spécifique pour favoriser la vaccination des 12-17 ans scolarisés dans le département qui n'auraient pas bénéficié de 1^{ères} injections. Sur les 47 000 élèves scolarisés dans les 101 établissements scolaires et 11 établissements d'enseignement agricole, le nombre d'élèves restant à vacciner début septembre peut être estimé à 16 300.

A ce titre, l'objectif du plan départemental est de s'assurer que chaque élève de 12 ans et plus se voit proposer la vaccination avant la fin du mois de septembre. Deux leviers sont mobilisés pour cela :

- Encourager les familles à faire vacciner leurs enfants sans attendre la rentrée
- Déployer une offre dédiée de vaccination pour les élèves qui n'auraient pas été vaccinés

Dès la rentrée scolaire, les professeurs remettront aux élèves les documents leur permettant de bénéficier de ce dispositif. Les familles sont invitées à faire leurs retours dès la semaine du 6 septembre, pour une mise en place de la vaccination dédiée à compter de la semaine du 13 septembre 2021.

En fonction de la proximité géographique des centres de vaccination, et du nombre d'élèves à vacciner recensés dans chaque établissement, la solution la plus adaptée au besoin sera proposée :

- une vaccination en centre de vaccination, accompagnée par les équipes de l'éducation nationale, en mobilisant si besoin des cars spécialement affrétés pour cela ;
- une vaccination au sein des établissements avec déploiement d'une équipe mobile dédiée sera étudiée notamment pour les établissements les plus éloignés des centres ;
- une vaccination par les professionnels locaux, si des effectifs réduits justifiaient cette solution locale plus souple et plus adaptée.

En parallèle, l'ensemble des partenaires continue à adapter les dispositifs de vaccination au plus près des besoins, à l'image de la journée de vaccination sans rendez-vous renouvelée ce mercredi 25 août de 9h à 19h au centre de Saint-Avertin.